L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 28 AVRIL 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi.
Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur sont envoyés à la fin de chaque mois

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane voir à la page anglaise

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 28 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par G. de Feriet—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain situé dans le Premier District, dans l'ilet compris entre les rues Gasquet, Palmyre, Rocheblave et D'Orgenois. Et un terrain avec une vieille maison, dans l'ilet compris entre les rues Washington, Lepage, Sixième et Septième. Aussi: une résidence de prix à étage, divisée en deux corps de logis, rue Villere entre Dumaine et St Philippe. Et trois jolis cottages dans la rue Bienville, et deux magnifiques terrains dans la rue Claiborne, entre Canal et Douane.

Par Montgomery, Bros & Co—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain de prix dans le Premier District, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'ilet compris entre les rues Commune, St. Jacques, Gravier et Bolivar. Et à leur salle d'encan, rue du Camp un assortiment de meubles et ustensiles de cuisine—Aussi, aux écuries de F. Limet, rue Gravier, superbes chevaux, mulets, vaches laitières, des buggies et des wagons

Par S Guinault—A 10 heures, rue de Chartres, entre Toulouse et St. Louis, tout l'ameublement de l'Hotel d'Orleans, comprenant les meubles du salon, du restaurant et de 35 chambres garnies, batterie de cuisine, et le bar de l'hôtel.

Par E Roger & Co—A leurs salles d'encan, rue Vieille Levée, vente sans réserve et à terme, de marchandises sèches, étrangères et américaines.

Par Hotz, Siebm & Co—A leur salle d'encan, grande vente sans réserve de marchandises sèches, étoffes blanches et chapeaux.

Par E. Toutué—A 11 heures, au Great Western Warehouse, encoignure Julia et Foucher, bière et porter d'Ecosse.

Par C. T. Nash—A 11 heures, au No 325 de la rue Ste Marie, entre St Charles et Prytanée, tout le contenu de la dite maison, consistant en superbes meubles de chambre à coucher et de salon, ainsi que deux beaux pianos. A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs le titre indivis dans une terre et les améliorations, stock, instruments aratoires, etc., dans la paroisse Carroll, Louisiane.

Par Vincent & Co.—Au No 16 de la rue de Chartres, marchandises sèches étrangères et américaines, nattes, sans réserve.

Par D. E Morphy—Au No 47 rue des Magasins, tabac.

Par Hotz, Siebm & Co.—Au No 21 de la rue de Chartres, marchandises sèches—sans réserve.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

Meubles à l'encan. — On vendra aujourd'hui un magnifique lot de meubles élégants, rue Ste-Mary, No 345, entre les rues St-Charles et Prytanée. La vente commencera à 11 heures du matin.

Succession. — Aujourd'hui à midi, Ch. T. Nash vendra tout l'intérêt de feu F. O. Woodman, dans le contenu d'une distillerie: Machines, appareils et dépendances, rue Clara 245, Premier District. Pour plus amples détails, voyez l'annonce.

Conclave Etna.—Ce conclave se réunira dans son local ordinaire rue des Remparts, entre St-Philippe et Dumaine, mardi soir, 28 avril, à sept heures et demie précises, pour traiter d'affaires importantes. Tous les membres sont invités à assister. Voyez l'annonce.

Une Loi de Représailles.

La Chambre des Représentants à Washington, a adopté par 99 voix contre 51 l'absurde projet de loi sur la naturalisation dû au génie inventif de Nat. P. Banks. Nous avons déjà dit ce que nous pensions de ce mode de représailles digne des beaux temps du moyen âge. Un Français naturalisé sera-t-il arrêté en France pour insoumission, on arrêtera aux Etats-Unis un autre Français non-naturalisé pour faire compensation. On excepte les ambassadeurs de cette règle, il nous semble que ce devrait être tout le contraire, en bonne logique, puisque c'est le gouvernement qu'ils représentent qui est le coupable, et non le simple résident. Quelle règle suivra-t-on pour savoir sur lequel des nombreux résidents on exercera l'acte de représailles prescrit par la loi? On n'en dit rien. Le choix est assez difficile à concilier avec l'équité, à moins de tirer au sort:

Une pareille loi est trop ridicule pour jamais recevoir une application pratique. Le Sénat ne l'a pas encore adoptée. En voici le texte:

"Attendu que le droit d'expatriation est un droit naturel et inné de tous les hommes, qui peut seul leur permettre de jouir de leur droit à la vie, à la liberté et la recherche du bonheur, pour la protection duquel le gouvernement des Etats-Unis a été établi; et

"Attendu que, reconnaissant ce principe, le gouvernement a librement reçu des émigrants de toutes les nations et leur a donné tous les droits de citoyens, et

"Attendu qu'on prétend que ces citoyens américains, avec leurs descendants, sont sujets d'Etats étrangers et doivent allégeance à leurs gouvernements, et

"Attendu qu'il est nécessaire au maintien de la paix publique que cette prétention sur l'allégeance étrangère soit promptement et définitivement désavouée:

"Par conséquent, il est décrété par le Sénat et la Chambre des représentants des Etats-Unis assemblés en Congrès, que toute déclaration, instruction ou ordre d'un fonctionnaire quelconque du gouvernement tendant à nier, à restreindre ou à mettre en question le droit d'expatriation est déclaré, par la présente loi, comme étant en contradiction avec les principes fondamentaux du gouvernement.

"Section 2. Tous les citoyens naturalisés des Etats-Unis devront recevoir, lorsqu'ils se trouveront en pays étranger, la même protection dans leur personne et leurs biens que celle qu'on accorde à des citoyens de naissance placés dans les mêmes circonstances.

"Section 3. Toutes les fois qu'il sera dûment porté à la connaissance du Président qu'un citoyen quelconque des Etats-Unis a été arrêté et détenu par un gouvernement étranger, contrairement au but de la présente loi, sous prétexte que la naturalisation des Etats-Unis n'a pas pour effet de relever un citoyen naturalisé de son allégeance au souverain de son pays natal;

Ou si un citoyen quelconque est arrêté et détenu et que sa mise en liberté, après avoir été demandée, soit retardée d'une manière déraisonnable ou refusée, le Président aura le droit de suspendre en tout ou en partie les relations commerciales avec le dit gouvernement;

"Dans le cas où aucun autre moyen ne serait efficace, le Président pourra ordonner l'arrestation et la détention de tout sujet ou citoyen du dit gouvernement étranger qui se trouvera sur le territoire des Etats-Unis, à l'exception des ambassadeurs et d'autres représentants diplomatiques avec leurs domestiques, pourvu que les individus arrêtés n'aient pas déclaré leur intention de devenir citoyens des Etats-Unis.

"Le Président devra sans délai donner avis au Congrès, des mesures qu'il prendra en vertu de la présente loi."

Chemin de fer de Jackson.—Nous avons reçu le rapport annuel du général Beauregard, président de la Compagnie, avec les rapports annexes du surintendant, M. T. S. Williams, et du secrétaire et trésorier, M. R. S. Charles. Ces divers rapports contiennent un exposé détaillé des opérations de la Compagnie pendant l'année qui a pris fin le 29 février 1868, et donnent le bilan de sa situation et l'état de ses ressources à cette date.

L'épidémie et la stagnation des affaires ont produit une diminution dans les profits résultant du transport du fret et des passagers, et, d'un autre côté, il a fallu dépenser une forte somme en matériel roulant, outillage et constructions, de sorte que les résultats pécuniaires de l'année ne sont pas aussi satisfaisants qu'on pourrait le désirer. Cependant, la situation de la Compagnie s'est améliorée sous un autre rapport. La route est en bon état, et le matériel suffisant pour faire face à tous les besoins, en cas d'accroissements d'affaires. La dette flottante n'a augmenté que de $20,000 environ depuis un an et les arrangements financiers pris avec les créanciers de la Compagnie permettent d'envisager l'avenir avec sécurité. Nous engageons tous les intéressés à lire attentivement ces rapports dont nous regrettons de ne pouvoir donner une analyse complète.

Disparition d'un journal.—La Tribune de la Nouvelle-Orléans, organe d'un certain nombre de gens de couleur et de quelques radicaux de la nuance Taliaferro, annonce, dans son numéro de dimanche, qu'elle suspend indéfiniment sa publication.

Un Concert d'adieu. — Le 6 mai prochain, un concert d'adieu sera donné à la salle allemande de la rue Bienville et du Passage de la Bourse, pour le bénéfice du jeune Mark Kaiser, qui est sur le point de partir pour l'Europe. Mark Kaiser, artiste âgé de 13 ans, s'est déjà fait entendre au théâtre national allemand à l'occasion d'un concert de bienfaisance organisé sous les auspices du regrettable abbé Turgis. On put apprécier alors les qualités remarquables d'exécution et les dispositions musicales de premier ordre du petit virtuose. Le succès qu'il obtint lui valut beaucoup de protecteurs dans le domaine des arts, et ces protecteurs qui sont devenus ses amis, ont décidé les parents de Mark à l'envoyer en Europe pour y achever une éducation que les leçons et les principes de notre grand musicien Heffner ont rendue facile, mais le voyage étant coûteux, un concert a été imaginé pour en faire les frais. Une fois à Paris ou à Vienne, le petit Kaiser sera soutenu par les amis qu'il se fera et par ceux qu'il aura laissés en Louisiane. Le but du concert étant connu, nous ne doutons pas du succès. Il y aura certainement foule à la salle allemande dans la soirée du 6 mai, car, de tous les beaux arts, celui qu'à la Nouvelle-Orléans on aime le plus, c'est la musique.

Théatre de l'Opéra.—Le succès de l'Africaine va toujours croissant. Hier, la plus grande partie des places étaient déjà retenues pour ce soir. Il y aura certainement salle comble comme samedi dernier. La représentation de ce soir est la cinquième; la sixième doit avoir lieu jeudi.

Hier, on a donné *Norma* pour le bénéfice de M. Dupin. Cet opéra a été chanté avec succès par mademoiselle Fanchetti, Mme Seguin, MM. Picot et Dupin; nous rendrons compte de cette soirée dans un prochain numéro.

Retours d'élections.—Nous trouvons dans le *Merchacébé* les retours suivants:

Voici le résultat des élections des 17 et 18: 1er arrondissement, pour la constitution, 408; contre, 42;—2e, pour la constitution, 515; contre 55;—3e, pour la constitution, 177; contre, 18; —4e, pour la constitution, 190; contre, 10. Total: pour, 1,290; contre, 125.

Sont élus: juge de paroisse, J.-O. Flagg; shérif, major Morgan; greffier, A. Durspan; recorder, J. Levy; assesseur, Van Sickle; coroner, Sam. F. Tilly;—les juges de paix sont des noirs et le jury de Police se compose de 6 noirs et de 6 blancs.

—Nous donnons ici les retours officiels de l'élection générale des 17 et 18 à St-Jean-Baptiste, dont nous devons la communication à M. Laurent Martin. Il a été déposé 1,703 votes.

Pour la constitution: 1er arrondissement, blancs, 15, et hommes de couleur, 170;—2e, blancs, 3; couleur, 126;—3e, blancs, 2; couleur, 181;—4e, blancs, 6; couleur, 294;—5e, blancs, 10; couleur, 269;—6e, blancs, 3; couleur, 216;—total, 1,295,—1,256 couleur, et 39 blancs.

Contre la Constitution: les arrondissements blancs, 52 et couleur, 1;—2e, blancs, 77; couleur, 3;—3e, blancs, 64; couleur, 1;—4e, blancs, 48;—5e, blancs, 83;—6e, blancs, 70;—total 399,—394 blancs et 5 couleur.

Congrès: J. P. Newsham 1220, James Mushaway, 408.

Gouverneur: H. C. Warmoth 1221, Taliaferro 433.

Lieutenant gouverneur: O. J. Dunn 1224, F. E. Dumas 285, E. Voorhies 5.

Secrétaire d'Etat: Geo. E. Bovee 1220, Charles Smith 310, J. H. Hardy 92.

Avocat-général: Simeon Belden 1220, Wm R. Crane 382, Herron 5.

Auditeur: Geo. M. Wickliffe 1220, E. Bonnefoie 298, H. Péralta 92.

Trésorier: A. Dubuclet 1220, W. G. Bell 313, Adam Giffen 92.

Surintendant de l'éducation: Thos. H. Conway 1220, G. W. McDonald 404.

Sénateurs d'Etat: Sam. M. Todd et Mortimer F. Smith 1220.

Représentants à la Législature: Dennis Burrell 1476.

Juge de district: R. Beauvais 1516.

Avocat de district: J. A. Cheevers 1220, Hiram H. Carvey 451.

Juge de paroisse: Robert B. Carson 1217, Thos J. Burke 443.

Shérif: Alphonse Oubre 1215, Wm. Hart 468.

Greffier: Albert C. Babcock 1216, Lucien Cambre 456.

Recorder: Geo. W. Combs 1219, Gratien Soraparu 419.

Coroner: Wilson Watts 1214, Louis Mathieu 351.

Assesseur: André Triche 1228, Félicien Tassin 415, Thomas Pollet 12.

L'Empire américain.

Sous ce titre, nous avons donné, il y a deux jours, un article remarquable du journal *la France*. Les observations de notre confrère parisien s'accordent avec les idées que nous avons nous-même exprimées sur le mouvement révolutionnaire en Amérique. Les journaux libéraux de Paris, avec leur ignorance habituelle sur tout ce qui touche aux affaires américaines, se moquent de *la France* et du titre qu'elle a cru devoir adopter "l'empire américain." Si ces journaux connaissaient un peu mieux l'état des moeurs dans la grande république, s'ils avaient été comme nous à même d'observer à quel degré est poussé le servilisme envers les individualités marquantes, ils ne seraient pas aussi éloignés de croire que la centralisation des pouvoirs à Washington doit fatalement aboutir à la concentration de ces pouvoirs entre les mains d'un seul homme.

Que le gouvernement d'un seul s'appelle dictature, empire ou royauté, peu importe. Mais il est évident pour tous ceux qui observent de près les événements que c'est au despotisme que nous conduit la politique radicale. Si elle triomphe, c'en sera fait des institutions américaines et des libertés qu'elles garantissaient aux Etats de l'Union, aux municipalités et aux individus.

Voici l'article que *la France* publie en réponse à ses contradicteurs:

L'EMPIRE AMÉRICAIN.

Maintenons ce titre, puisqu'il a la bonne fortune d'égayer nos confrères du *Siècle* et du *Temps*. N'avons-nous pas donné à entendre qu'un empereur allait être proclamé à Washington? Et vraiment, quand nous voyons les Etats-Unis "éliminer ce qui leur restait de monarchie," comme dit le *Temps*, n'est-ce pas une sorte de défi au bon sens que d'annoncer leur prochaine transformation en empire?

Le *Siècle* est trop sérieux pour nous chercher une querelle de mots, et il ne partage pas les passions radicales du *Temps*, qui demande la suppression du pouvoir présidentiel. Cependant, en lisant l'article de M. Ténot, nous regrettons qu'il se soit heurté à une apparence de paradoxe, au lieu de s'attacher, avant tout, au fond.

"Sa surprise ressemble un peu à celle du voyageur qui, débarqué à New York et entendant parler de la Cité impériale (*Empire City*), s'écriait: "Mais que dit ou que les Etats-Unis sont une république, voilà qu'il n'est question que de la cité Empire!" Le Grec ou le Germain qui serait venu à Rome, sous Auguste, aurait pu remarquer que toutes les dénominations républicaines avaient été soigneusement conservées, et il aurait pu dire, s'arrêtant à la surface des choses: "Mais rien n'est changé ici, qui est-ce qui prétendait que les Romains étaient devenus un empire?" Cette exclamation eût été d'autant plus naturelle qu'Auguste était uniquement appelé le prince, c'est-à-dire, dans le sens exact du mot, le premier, parce qu'il figurait en tête de la liste du Sénat, et que c'est sous ce nom qu'il réalisa cette concentration de pouvoir que décrit Tacite et qui fut le point de départ de l'Empire.

La révolution s'accomplit souvent dans les choses avant de se faire dans les mots.

C'est ainsi que les Etats-Unis conservent encore le titre de leur fondation, bien que les Etats du Sud ne soient plus que des provinces, comme le *Siècle* lui même les appelle.

Une grande transformation s'est opérée. Les pouvoirs, autrefois si sagement répartis, si habilement pondérés, se sont concentrés. L'union qui avait été longtemps interprétée comme un contrat volontaire s'est imposée aux Etats. Le pouvoir législatif est en train d'absorber l'exécutif, et Montesquieu explique à merveille, dans un des plus beaux chapitres de l'*Esprit des lois*, la portée d'un tel changement.

Quelles en seront les conséquences, aux Etats-Unis?

Le *Temps* dit que les Américains "en arriveront à conférer le pouvoir exécutif à des conseils nommés et révoqués par les assemblées," et que "telle est la tendance des démocrates."

Nous avons vu cela, et nous savons ce que cela dure.

Le *Siècle* énumère les garanties qui mettent la société américaine à l'abri du césarisme.

Nous ne contestons aucune de ces garanties, et nous plaçons au premier rang celles qui sont dans les moeurs.

Mais le fait est là: l'ancienne constitution a été brisée, l'équilibre des pouvoirs a été détruit; tout ce que les pères de la république avaient imaginé pour prévenir la concentration s'est trouvé impuissant.

Est-ce la première fois que nous assistons à ces grandes crises? Est-ce la première fois que nous voyons les institutions se modifier, de nouveaux courants se dessiner, des nécessités inconnues se produire?

Mais ces transformations sont de tous les temps, de tous les pays, de toutes les sociétés. L'histoire nous les montre en Grèce, à Rome, parmi nous. Et l'enseignement qui en résulte est celui-ci:

Toutes les fois que, par une raison ou par une autre, pour prévenir l'anarchie ou pour sauvegarder l'indépendance nationale, les pouvoirs se concentrent entre les mains d'une Assemblée ou entre celles d'un homme, le germe de l'absolutisme est posé; il se développera avec les circonstances. Les dictatures des assemblées préparent celles des hommes.

Nous n'avons pas voulu dire autre chose, et le sujet est assez grave pour que nous tenions à ce qu'on ne se méprenne point sur notre pensée.

Maintenant que le *Temps* applaudisse à la condamnation d'un chef de gouvernement par une Assemblée, nous ne voulons en aucune façon troubler sa joie; mais il écrit un peu comme parlaient ceux qui disaient que la liberté était à tout jamais fondée en France, parce que la Convention avait saisi tous les pouvoirs et qu'elle avait nommé, elle aussi, des conseils ou comités pouvant être révoqués par elle. La Convention passa, mais la concentration dura.

La liberté n'a pas de plus grands ennemis que les radicaux. Ils font, en ce moment aux Etats-Unis, ce qu'ils ont fait partout: ils la compromettent.

La cour de cassation devait s'occuper à nouveau de la réhabilitation de Lesurques par suite de l'intervention de M. le comte Clary, député, curateur de la fille Lesurques. Un journal du soir annonce que M. le garde des sceaux vient d'envoyer au greffe de la cour suprême les nombreux dossiers qui se rapportent soit au procès dans lequel Lesurques s'est trouvé en cause, soit à ceux qui se rapportent spécialement à Dubosc.

M. le procureur général Delangle doit examiner tous ces dossiers.

Affaires d'Europe.

Nous avons reçu hier soir des journaux de Paris jusqu'au 10 avril.

Le *Constitutionnel* a publié un article sur la question de paix ou de guerre. Le voici tout entier:

"Malgré les déclarations pacifiques du gouvernement si souvent renouvelées, plusieurs journaux s'obstinent à regarder la guerre comme inévitable, et la raison qu'ils en donnent, c'est que nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour la faire avec succès

"Nous n'avons pas à nier tout ce qui a été fait, tout ce qui se fait encore dans l'intérêt de la défense du pays. Ces mesures de précautions étaient commandées par l'attitude des Etats voisins, et le gouvernement eût manqué de la prévoyance la plus vulgaire, il eût encouru la plus grave des responsabilités si, en présence d'un grand déploiement de puissance militaire à l'étranger, il n'eût multiplié ses efforts pour mettre la France à la hauteur de toutes les éventualités. Mais conclure de là qu'il désire la guerre ou qu'il se prépare à la déclarer, c'est commettre le plus étrange abus de raisonnement. En fait, plus la France sera armée, moins la guerre sera probable. L'équilibre des forces dans le monde est une garantie de paix.

On objecte, il est vrai, que le désarmement de toutes les nations serait un gage encore plus certain du repos de l'Europe. Cela est bien évident. Mais ce désarmement si désirable, qui doit en donner l'exemple? Y a-t-il un Français, ami de la sécurité et de la grandeur de son pays, qui osât lui conseiller cette confiance initiative? Et si des étrangers étaient tentés de nous y convier, ne pourrions-nous pas reprendre, dans une autre acception, le vieux mot de Fontenoy, et dire: *Messieurs, à vous les premiers.*

Le *Temps* commente la note du *Constitutionnel*, et lui trouve une signification plutôt belliqueuse que pacifique.

"Si, dit-il, l'article du *Constitutionnel* ne signifie pas cela, il ne signifie rien du tout, ce qui, d'ailleurs, est parfaitement possible. Disons, à ce propos toute notre pensée. Est-il pour l'esprit public d'une grande nation, d'une nation qui, par le suffrage universel, devrait être maîtresse de ses destinées; est-il état plus triste, et plus grand signe de dégradation, que de se voir réduit à déchiffrer de tels logogriphes, à commenter de tels oracles? Nous ne saurions dire à quel point nous nous en sentons écoeurés et humiliés, et nous ne doutons pas que ce sentiment ne soit partagé par le public."

L'Angleterre n'est pas revenue encore de la stupeur produite dans tous les esprits par le résultat du vote de la Chambre des communes. Vainqueurs ou vaincus s'interrogent avec inquiétude et se demandent si ce n'est point un rêve: ceux-ci ne peuvent s'accoutumer à leur défaite; ceux-là n'osent croire à la réalité de leur triomphe. Surexcités par un succès inespéré, semblable ou irrités par un échec inattendu, les uns et les autres semblent impatients de recommencer la lutte afin de compléter ou de déplacer la victoire.

Tous les partis sont groupés désormais en deux camps bien tranchés. Les nuances politiques ont disparu, et nous retrouvons dans l'opinion publique et dans la presse l'écrasante majorité libérale qui s'est révélée et affirmée au Parlement. Le classement des journaux nous fournit des chiffres proportionnels à la répartition des votes de la Chambre. Tandis que nous voyons d'un côté les feuilles ministérielles et les organes du vieux toryisme, le *Globe*, le *Morning Herald*, le *Standard*, jeter des cris de colère, pousser le cabinet à une résistance désespérée, protester contre la surprise faite au Parlement et au pays par M. Gladstone le *renégat*, de l'autre côté nous apparaissent en phalange compacte le *Times*, le *Daily News*, l'*Express*, le *Morning Post*, la *Pall Mall Gazette*, l'*Examiner*, le *Spectator*, le *Saturday Review*, tous les représentants des idées libérales.

Si les partisans du ministère et de l'Anglicanisme sont les moins nombreux, en revanche ils se montrent les plus violents, et l'on ne pourrait croire à quelle orgie d'épithètes, à quelle débauche d'injures ils s'abandonnent contre les chefs de l'opposition. En Irlande l'agitation n'est pas moins vive, ni le contraste moins frappant entre les dithyrambes des uns et les lamentations des autres. Le *Freeman* entonne un chant de triomphe; le *Northern Whig* considère le dernier vote comme *la plus grande victoire libérale de cette génération*; l'*Evening Post* accumule les expressions enthousiastes; le *Daily Express* et l'*Evening Mail*, au contraire, paraissent anéantis. Quant au peuple on devine quel accueil il a dû faire à la dépêche annonçant le résultat de la dernière séance; et déjà des meetings monstres se préparent sur tous les points de l'île!

Mais ce n'est pas seulement par son objet propre et comme affirmation du principe de l'égalité religieuse que la motion adoptée par la Chambre des communes nous paraît un événement considérable. Elle acquiert bien plus d'importance encore par les conséquences politiques qu'elle peut entraîner, et surtout par l'attitude, sans exemple dans l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre, que vient de prendre en face du Parlement le cabinet Disraeli. Il ne s'agit plus d'une crise ministérielle, mais bien d'une crise constitutionnelle; et l'on dirait que nous sommes à la veille d'un conflit entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif.

M. Bright disait fort justement il y a quelques jours: "Nous avons un gouvernement qui ne gouverne pas et une opposition qui ne s'oppose pas." Cette situation devient de plus en plus réelle, de plus en plus grave. Depuis que le ministère a résolu de rester au pouvoir après une bataille perdue, elle est bien autrement plus compliquée, et les Anglais sont menacés de voir une opposition qui gouverne et un gouvernement qui fait de l'opposition. On se rappelle cette récente et mémorable séance du Corps législatif où, tous les rôles étant renversés, M. Thiers semblait être le véritable ministre d'Etat. C'est quelque chose d'analogue qui se passe de l'autre côté du détroit.

C'est M. Gladstone, chef de la majorité, qui est en droit premier lord de la *Trésorerie*. M. Disraeli n'est plus que le *leader* de l'opposition. L'administration se déclarant en guerre ouverte avec la majorité! Un tel scandale est inouï dans les fastes parlementaires du Royaume-Uni. La responsabilité ministérielle devant le Parlement est la base même de la constitution britannique, et la persistance du cabinet actuel dans ses intentions très nettement affirmées de se maintenir au pouvoir produirait en Angleterre un conflit aussi sérieux que celui dont l'Amérique présente le spectacle.

La présence de M. Disraeli au pouvoir, si elle se prolongeait, serait, dit le *Daily News*, une *monstruosité* intolérable, elle devrait être considérée comme une velléité de coup d'Etat, comme une tentative de 18 *brumaire*, ou de 2 *décembre*, comme une application du principe des *plébiscites* et des appels au peuple.

FRANCE.

Nous lisons dans la *France*:

Il est impossible de se faire illusion sur les tendances du Sénat en ce qui concerne les lois destinées à mettre en pratique le programme du 19 janvier. La loi sur la presse trouve peu de sympathies dans la haute assemblée; la loi sur les réunions publiques y rencontre une opposition décidée. Les noms des commissaires chargés de l'examiner; le choix du rapporteur; les opinions exprimées dans la discussion des bureaux, tout annonce que la majorité de la commission se prononcera pour le renvoi à une seconde délibération, et cette résolution aura certainement un vif écho dans la majorité du Sénat.

Si telle doit être, en effet, l'attitude du premier corps de l'Etat, ce sera un fait considérable dont les conséquences peuvent devenir plus graves qu'on ne semble le prévoir.

C'est la première fois que le Sénat sera appelé à user des prérogatives que le sénatus-consulte de 1867 lui confère. L'occasion sera-t-elle bien choisie? Loin de là, rien ne serait, à notre avis, plus impolitique et plus dangereux.

Nous croyons devoir reproduire le texte du sénatus-consulte de 1867, qui modifie l'article 26 de la Constitution de 1852:

"L'article 26 de la Constitution de 1852 est modifié ainsi qu'il suit:

"Le Sénat s'oppose à la promulgation:

"1o Des lois qui seraient contraires ou qui porteraient atteinte à la Constitution, à la religion, à la morale, à la liberté des cultes, à la liberté individuelle, à l'égalité des citoyens devant la loi, à l'inviolabilité de la propriété et au principe de l'inamovibilité de la magistrature,

"2o De celles qui pourraient compromettre la défense du territoire;

"Le Sénat peut, en outre, avant de se prononcer sur la promulgation d'une loi, décider par une résolution motivée que cette loi sera soumise à une nouvelle délibération du Corps Législatif.

"Cette nouvelle délibération n'aura lieu que dans une session suivante, à moins que le Sénat n'ait reconnu qu'il y a urgence.

"Lorsque, dans une seconde délibération, le Corps législatif a adopté la loi sans changement, le Sénat, saisi de nouveau, délibère uniquement sur la question de savoir s'il s'oppose ou non à la promulgation de la loi, conformément aux numéros 1 et 2 du présent article."

La chambre des appels correctionnels vient de rendre son arrêt dans l'affaire des journaux poursuivis pour compte rendu des débats du Corps législatif. Il y a eu confirmation du jugement de première instance pour les journaux la *France*, l'*Avenir national*, l'*Opinion nationale*, le *Journal de Paris*, le *Journal des Débats*, l'*Intérêt public*, le *Glaneur d'Eure et Loir*.

Il y a eu infirmation pour le *Temps* et l'*Union* qui ont été renvoyés de la poursuite.

DÉCISION INTÉRESSANTE.

TRIBUNAL DE COMMERCE DU HAVRE.

Audience du 24 Février.

Présidence de M. Philippe Devot, président.

Chargement pour un port des Etats Unis par un navire en destination de New-York.—Réexpédition aux frais du navire, mais aux risques du chargeur pour le port de destination de la marchandise—Dépôt à la douane.—Obligations du destinataire pour le retrait à la douane.—Usages.

Lorsqu'une marchandise est expédiée pour un port des Etats Unis autre que New-York, par un navire allant à New-York, et que le connaissement stipule que la marchandise sera réexpédiée de New-York pour sa destination, aux frais du navire, mais aux risques des chargeurs, il est d'usage qu'à l'arrivée à New-York, la marchandise soit déposée à la douane, et que, pour qu'elle puisse être réexpédiée à sa destination, le destinataire transmette à son correspondant de New-York ou à l'agent même du navire, la facture consulaire et le connaissement.

Dès lors, si le destinataire n'a pas rempli ces formalités, l'expéditeur est sans droit pour se plaindre contre l'armateur du navire de ce que les marchandises ne sont pas parvenues à destination.

Ainsi décidé par le tribunal, par le jugement suivant:

"Attendu que par exploit de Pipereau, huissier au Havre, en date du 16 novembre dernier, J.-B. Fleury, négociant, demeurant au Havre, a assigné Marcel & Cie., agents au Havre de la Compagnie des steamers entre Liverpool, New-York et Philadelphie, en paiement:

"1o. D'une somme de 1,468 fr., représentant la valeur d'une caisse d'armes J E n. 279, non parvenue à destination;

"2o. De 2,000 fr. pour dommages-intérêts;

"Attendu que le connaissement du chargement délivré, le 6 mai 1867, par Marcel & Cie. à J.-B. Fleury, stipule que la caisse J E n. 279 sera expédiée de Liverpool, le 11 mai suivant, par le steamer *Etna*, à New-York à l'adresse de James Evans à Philadelphie, aux frais du navire, mais aux risques du destinataire;

"Attendu qu'il est d'usage constant que les marchandises ainsi expédiées soient, à l'arrivée à New-York, déposées dans les magasins de la douane, d'où elles ne peuvent être retirées et acheminées à leur destination qu'après la levée d'un permis de douane; qu'à cet effet il est indispensable que le destinataire transmette à son correspondant de New-York ou à l'agent même *des steamers la facture consulaire et le connaissement, formalités exigées par la douane* des Etats-Unis; que, conséquemment, Evans devait faire les diligences nécessaires et produire les pièces versées, afin de mettre la Compagnie des steamers à même de lui faire parvenir sa marchandise à Philadelphie;

"Attendu que des documents au procès il ressort qu'Evans a été mis en demeure par l'agent des steamers à New-York de libérer de la douane la caisse en question, qu'il en a acquitté le fret, et que dans sa correspondance est expliquée l'ignorance dans laquelle il est resté sur le sort de sa marchandise par une maladie qui l'aurait tenu éloigné des affaires pendant une partie de l'été; que, si donc ce colis ne lui est pas encore parvenu, c'est à sa faute seule que le retard doit être imputé; attendu que dans leurs conclusions Marcel et Cie offrent d'opérer la réexpédition à Philadelphie de la caisse JE 269 sur la remise qui leur sera faite du connaissement et de la facture circulaire, et ce aux frais d'Evans; attendu que cette dernière condition modifierait le contrat qui lie les parties, qu'en effet le connaissement indiquant que la marchandise doit être rendue à Philadelphie aux frais du navire, l'offre de MM. Marcel et Cie ne doit être prise en considération qu'à la charge à eux de rendre la caisse JE 279, franche de fret à Philadelphie, mais grevée des frais de douane et de magasinage à New-York.

"Par ces motifs,

"Le tribunal, statuant en premier ressort, déclare J. B. Fleury mal fondé dans sa demande, et l'en déboute;

"Donne acte à Marcel de ce qu'ils offrent à réexpédier la caisse JE 279 au destinataire à Philadelphie;

"Juge que, conformément à la teneur du connaissement, ladite caisse devra être acheminée à Philadelphie aux frais du steamer *Etna*, mais grevée des frais de douane et du séjour à New-York;

"Condamne J. B. Fleury aux dépens de l'instance."

Plaidants: Me Guerrand, pour M. Fleury, et Me Petit d'Auterive, pour MM. Marcel et Cie.

Les récoltes en France.

On s'inquiète vivement des récoltes prochaines en France, car si elles venaient à être mauvaises, il en résulterait une effroyable misère. Nous trouvons dans la *France* les renseignements suivants:

Nous avons reproduit, il y a deux jours, les nouvelles favorables que donnait un journal de Lyon sur l'aspect des récoltes. En voici de non moins bonnes, que nous trouvons dans le *Mémorial de Lille*:

Il nous parvient des différents points du département des nouvelles satisfaisantes sur l'apparence de la prochaine récolte. S'il ne survient plus de gelées tardives, on peut compter que la campagne de cette année compensera, par ses produits abondants, le déficit des années précédentes.

Le *Gers* abonde dans le même sens:

Le beau temps est excessivement favorable aux emblavures de printemps et aux cultures potagères; il est très profitable aussi à l'opération du roulage des terres ensemencées l'automne dernier, opération qui n'est pas cependant assez généralisée, au grand regret des praticiens expérimentés, qui déclarent que la négligence apportée dans ce soin cause un préjudice notable à la récolte pendante, surtout après un hiver rigoureux qui a fait lever la terre et déchausser les racines.

La vigne, heureusement retenue par les froids qui se sont prolongés, n'a pas encore débourré. Les façons se font dans des conditions excellentes pour l'amendement du sol et la destruction des plantes parasites.

Il n'y a que les prairies qui souffrent un peu de la sécheresse, mais viennent quelques pluies fécondes et tièdes en avril et le mal aura bien tôt disparu pour faire place à une luxuriante verdure.

En résumé, la récolte prochaine se présente sous de bons auspices et nous promet de meilleurs jours que ceux que nous venons de traverser.

L'*Opinion du Midi* ne se montre pas aussi satisfaite:

La température exceptionnelle que nous avons éprouvée cet hiver, et surtout la longue durée des froids et d'une sécheresse excessive ont causé beaucoup de mal dans nos campagnes.

Les fourrages et les herbes pour les troupeaux présentent une perte certaine et n'ont pas fait diminuer le prix des viandes.

La vigne paraît avoir souffert dans plusieurs endroits.

Les gelées blanches et les verglas ont fait fendre des ceps. Heureusement ce mal n'a pas été senti partout, et pourvu que le printemps vienne adoucir la température, ce qui commence, les vignobles un peu retardés pourront reprendre leur force et compenser, pour nos agriculteurs, les autres pertes qui ne sont que trop certaines.

LA PROSCRIPTION DES ISRAÉLITES DANS LES PRINCIPAUTÉS.

Nous lisons dans la *France*:

Le sentiment d'indignation qui a fait prompte et sévère justice, en France, du projet de loi présenté par les trente deux membres de la majorité de la Chambre des députés roumaine contre les israélites, a trouvé naturellement de l'écho dans les autres pays de l'Europe.

Dans une lettre adressée au comité central de l'Alliance israélite universelle, lord Lyons, ambassadeur du gouvernement de la Grande Bretagne à Paris, a fait connaître à ce comité que le cabinet anglais n'a pas manqué de transmettre immédiatement à l'agent de la reine d'Angleterre à Bucharest, les instructions nécessaires inspirées par l'intérêt que porte le gouvernement britannique à la cause de la communauté israélite en Europe.

De son côté, le ministre d'Italie en France, M. Nigra, a exprimé, dans une lettre adressée au même comité, "ses sympathies" pour les israélites victimes d'une pareille tentative de persécution, et "ses voeux pour la prompte cessation d'une intolérance qui, actuellement, n'est plus qu'un scandale public."

Il est vraisemblable que le gouvernement français n'aura point différé de faire connaître au cabinet de Bucharest le légitime mécontentement qu'a dû lui inspirer la proposition inouïe des trente-deux députés roumains, et que, dans cette circonstance encore, le gouvernement de la France, fidèle, comme toujours, à la noble mission de notre pays, aura défendu la cause de l'humanité et de la civilisation.

Le cabinet roumain et ses principaux organes ont reconnu l'imprudente inopportunité de ce projet odieux, des dépêches télégraphiques de Bucharest ont annoncé que le gouvernement et la majorité de la Chambre étaient d'accord pour le combattre. Nous avons pris acte de cet engagement et de ce ferme propos. Mais nous ajouterons, à cette occasion, que le rejet de la loi laissera beaucoup à désirer. Ce rejet, en effet, ne fera pas cesser ce régime d'exception qui pèse sur les israélites de la Roumanie, au dépit de la convention internationale de 1858 organisant les Principautés Unies. Dans ces contrées, les israélites sont privés de la jouissance des droits politiques, les droits civils les plus élémentaires, le droit de propriété même leur sont contestés. Le libéralisme du cabinet de Bucharest et de la Chambre roumaine a donc une occasion solennelle de se manifester aujourd'hui Qu'il oppose au projet de loi dont les dispositions ridiculement odieuses ont révolté la conscience de l'Europe civilisée, une loi qui satisfasse l'opinion universelle en reconnaissant les droits civils et politiques des cinq cent mille israélites roumains.

Egypte.—Le régime parlementaire commence décidément à s'acclimater sur la terre des Pharaons. Le vice-roi d'Egypte vient d'ouvrir l'Assemblée des délégués choisis par la nation égyptienne pour délibérer sur les questions d'intérêt général. Il s'est félicité dans son discours des développements qu'a pris l'instruction en Egypte. Des écoles ont été ouvertes à Benha, à Siout, et le gouvernement du vice roi se préoccupe de créer des établissements semblables dans les localités qui en sont encore dépourvues. Le vice-roi a annoncé à l'Assemblée la présentation prochaine de plusieurs projets de lois relatifs à l'hygiène publique, à la culture du coton, aux déversoirs et aux barrages.

On ne peut que féliciter le gouvernement égyptien de donner ses soins au développement de l'instruction et au perfectionnement de toutes les branches de l'agriculture.

Chine. — Le gouvernement chinois avait créé, il y a quelques années, à titre d'essai, dans plusieurs provinces du Céleste Empire, un système de douanes semblable au système français. Il paraît que les résultats de cette institution l'ont pleinement satisfait, car un journal du soir annonce que la cour de Pékin se propose d'organiser toutes les douanes de l'Empire sur le même plan.

L'organisation de ce service serait confiée à un ancien officier de la marine française, qui aurait reçu le titre d'inspecteur général des douanes pour les provinces maritimes. Ces provinces, les plus importantes de l'empire, seraient au nombre de huit. Le chef lieu de cette inspection générale serait la ville de Nankin.

La Pologne.—La *Situation*, journal parisien, a cessé de paraître. Dans un de ses derniers numéros, elle publie la note suivante:

"Le rétablissement du royaume de Pologne est pour le second empire un devoir national. Ce devoir sera énergiquement et heureusement accompli.

"Ces jours derniers, à un dîner de 60 couverts que donnait le prince Napoléon, le comte Walewski a porté un toast, nous assure-t-on, à la reconstruction de la Pologne, et tous les personnages présents se sont associés du coeur et de la voix, à cet élan de patriotisme.

"*Ce souhait ne sera pas perdu, il sera exaucé plus tôt qu'on ne pense.*"

Testament d'un français.—On lit dans le *Courrier de San Francisco*:

"On vient d'enregistrer à la Cour des Probates de cette ville le testament d'un de nos compatriotes, Alphonse Loubat, qui, après avoir légué une rente viagère à son frère et à sa soeur, et institué son fils légataire universel, avait spécifié par une clause qu'au cas où ce dernier viendrait à mourir sans laisser d'issue deux mois après le décès du testateur, les propriétés de la succession, situées à San Francisco et à la Nile-Orléans, feraient retour à ces deux villes et serviraient à fonder dans chacune d'elles un établissement semblable à la Société Française de Bienfaisance de New-York. Loubat fils ayant survécu à son père plus de deux mois, il se trouve que les deux villes ne gagnent rien au testament."

— Il a été décidé, dit la *Patrie*, par le gouvernement de Berlin que, à partir du 1er avril, trente-six officiers de l'armée prussienne seront envoyés pour deux ans à Paris, afin de s'y perfectionner dans la langue française. Ils seront attachés à l'ambassade prussienne.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—27 Avril.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN. Encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M	....	68 degrés	
12	"	"	76 "
2	" P. M.	....	78 "
6	"	"	76 "

Rapport mortuaire.—Il y a eu 86 décès en tout à la Nouvelle-Orléans dans la semaine qui a expiré dimanche dernier à 6 heures du matin.

Vol.—Au moyen d'une échelle, un voleur est entré dimanche soir dans une maison de la rue Baronne No 241, et a enlevé une montre d'or et d'autres articles de valeur. Voleur inconnu.

Arrestation.—Dimanche soir, les officiers de police Izard et Farrell ont réussi à arrêter John B. Fitzgerald, qui a avoué avoir été engagé dans l'affaire contre le vieux Barker, le 17 mars dernier. On suppose qu'il s'est mêlé également de la dernière affaire, rue Félicité. Fitzgerald était un ancien employé des Hôtel St Charles et St. James. Les détectives rapportent qu'il s'est montré fort courroucé quand il a été arrêté, mais qu'ensuite il s'est calmé et s'est laissé mener assez gentiment.

Tentative d'incendie. — On a déjà tenté plusieurs fois de mettre le feu à la maison No 124 rue Johnson, qui appartient à Mme Cloak. Cette dame croit que les incendiaires en veulent à sa vie. Avis à la police pour protection.

Affaire de coups de poignard. — Francisco Valotti, accusé d'avoir donné plusieurs coups de poignard à Joseph Galeslimo, le 8 avril, a été renvoyé devant la Première Cour de District. Des témoins ont rapporté que Valotti avait suivi Galeslimo la plus grande partie de la nuit afin de le surprendre et qu'il le surprit en effet.

Affaires correctionnelles.—Rien d'intéressant à la Cour du recorder Neville.

Première Cour de District. — Les affaires de cette Cour ont été suspendues jusqu'à lundi prochain, ainsi qu'il appert de ce qui suit:

Motion par l'avocat-général que sous une décision rendue récemment par la Cour Suprême de la Louisiane, dans l'affaire contre Sam Wilson et Chas. Morgan, le petit jury maintenant fonctionnant et servant dans cette Cour, n'étant pas constitué suivant la loi, est en conséquence déchargé;

Que les petits jurés soient déchargés indéfiniment et que le shérif de la paroisse d'Orléans lasse une liste complète de tous les électeurs de la paroisse d'Orléans, enregistrés sous les actes de reconstruction du Congrès jusqu'à présent.

Il est ordonné en outre, qu'une liste de 300 noms soit tirée suivant la loi, pour servir comme grands et petits jurés devant cette Cour, jusqu'à ce qu'ils soient légalement déchargés, le tout devant être rapporté le lundi 3 mai 1868, à 10 heures du matin.

Tentative de vol par effraction.—Lundi matin vers les 3 heures, deux nègres armés sont entrés chez Richard Baratan, au coin des rues Bassin et Poydras, et ont été entendus par le garçon de salle qui a voulu tirer sur eux. Les nègres se sont enfuis: mais le malheureux garçon au lieu d'atteindre les coquins a eu son pouce enlevé par la décharge de son pistolet.

Recorder Gastinel. — Mme Jonny, pour ivrognerie, ira passer 10 jours au workhouse et Mary Arm, pour langage obscène, passera le même temps, ainsi que Cornelia Regan, soûlarde et tapageuse.

Joséphine Moore et Mary Picard, pour s'être battues dans la rue Gallatin, passeront 15 jours au workhouse.

Une des affaires d'élection.— L'affaire de M. Chas. Caveneau, un des commissaires d'élection du 4e ward, qui fut emprisonné le jour de l'élection par le commissaire Shannon et relâché par ordre du général Buchanan, a comparu, hier matin, pour répondre à l'accusation d'être intervenu avec les nègres dans l'exercice du droit de suffrage; il a été renvoyé devant la Cour des Etats Unis.

Elections.—On trouvera dans notre partie anglaise un tableau comprenant les élections des Représentants et des Sénateurs de la Louisiane pour l'assemblée générale d'Etat. Si ce tableau était exact, il faudrait y voir l'impuissance des Radicaux et leur fin prochaine. Les chiffres trouvés jusqu'à présent nous donneraient l'égalité au Sénat (18 contre 18) et 18 contre 49 à la Chambre. En tous cas la Législature prochaine ne pourra faire autant de mal qu'on le supposait.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

L'Impeachment.

Discours de Stevens.

Butler en achève la lecture.

Groesbeck comparé à un sénateur romain.

L'acquittement est dans l'air.

Le bill sur l'admission de l'Arkansas.

Condamnation du Fénian australien.

Autres détails sur Magdala.

Nouvelles de Washington.

Washington, 27.—Cour d'impeachment.—Stevens a lu pendant vingt minutes, après quoi, n'en pouvant plus, il a passé son factum à Butler qui lit la fin de son discours, marqué d'esprit vindicatif.

Il a exposé la situation des Sénateurs sur le bill de tenure des places; les Sénateurs ne peuvent en excuser la violation.

Le Sénateur Williams parle ensuite et prendra une partie de la séance de demain.

Après la cour, le Sénat a reçu plusieurs messages de l'Exécutif et s'est ajourné.

Chambre. — Un bill a été présenté pour admettre l'Etat de l'Arkansas dans l'Union. Référé au comité de reconstruction.

Washington, 27.—Canby télégraphie à Grant, que jusqu'à présent il y a 7,340 de majorité pour la Constitution.

Le Revenu de l'intérieur a reçu aujourd'hui $715,000.

Le message du Président sur le département de l'Atlantique dit simplement qu'il l'a établi conformément à l'usage du gouvernement.

Washington, 27.—Un message du Président au Sénat communique un message de Bancroft relatif aux clauses du récent traité. Une résidence continue de 5 ans était tout ce que le traité exige à partir du jour où l'émigrant traverse la ligne américaine. La continuité de la résidence doit être prise dans un sens légal et non autrement. Le citoyen naturalisé revenu dans son pays d'origine est seulement responsable de contraventions commises avant l'acte d'émigration; les offenses se rattachant à l'acte d'émigration sont exclues de la classe des offenses punissables, en conséquence l'émigrant qui retourne dans son pays natal n'est pas punissable de s'être retiré du service militaire.

Cette interprétation accepte les Allemands naturalisés en Amérique et retournant en Allemagne pour y occuper la même position qu'un émigrant étranger en Allemagne et ils sont seulement tenus à tel service militaire obligatoire pour les étrangers naturalisés en Allemagne.

Le bill admettant l'Arkansas contient les mêmes clauses que le bill rapporté en mars dernier par le comité de reconstruction. Le préambule dit quel Arkansas a formé et adopté un gouvernement d'Etat républicain dans la forme et ayant droit par conséquent à la représentation aussitôt que la Législature aura ratifié le 14e article et à la condition que la Constitution ne sera jamais changée de manière à priver un citoyen ou une classe de citoyens du droit de vote accordé par la Constitution reconnue, ou amendée de manière à permettre aux personnes exclues du droit de vote ou d'office par la 3e section de l'article 14 proposé, de voter tant que l'incapacité ne sera pas écartée par le moyen qui y est fourni.

Stevens faisant allusion à Groesbeck a conclu en disant:

"Le gentleman a imploré samedi la sympathie de ce Sénat avec toute l'élégance et le pathétique d'un sénateur romain plaidant pour la vertu, et il est à craindre que sa grâce et son éloquence n'appellent l'attention du Sénat plutôt sur l'orateur que sur l'accusé. S'il eut parlé pour l'innocence ses puissantes facultés auraient été bien employées. S'il eût développé la même éloquence devant un sénat romain et que Caton, le censeur, eut été un des juges, son client se serait bientôt trouvé placé au milieu du forum au lieu de recevoir les marques de sympathie d'une audience vertueuse et patriotique."

"Washington.—Le *Star* de ce soir dit: Le capital de l'impeachment, pour quelque cause impossible à définir, semble avoir aujourd'hui une légère tendance à la baisse. Il y a des bruits de rupture dans la ligue des sénateurs républicains et quatre sont nommés comme devant voter avec certitude contre l'impeachment. En examinant l'affaire de près, cependant, on voit qu'il est impossible de découvrir qu'un des quatre ait fait aucune déclaration ou donné aucun indice autorisant une telle conclusion. Mais cela n'empêche pas la croyance que les chances du Président s'améliorent et cette croyance est certainement dans l'air.

Nouvelles Européennes.

Londres, 27.—On a reçu encore aujourd'hui de plus récents avis de Sidney. Farrell qui a voulu assassiner le prince Alfred a été dûment jugé, trouvé coupable et condamné à mort.

Dans le procès des prisonniers féniens, cette après-midi, l'avocat-général qui avait commencé à parler hier, a continué. Il a examiné et discuté les témoignages tendant à prouver un alibi dans l'affaire du prisonnier Barrett et a dit que tous les témoins qui ont affirmé sous serment sa présence à Glascow le 13 décembre, étaient ou des membres de l'organisation fénienne ou des hommes dont les sympathies étaient acquises à cette organisation. Le juge, dans ses remarques au juri a examiné les témoignages. Il les a présentés sous toutes les formes. Il met le juri en garde contre les témoins à charge, Mullany et Slaugher, et d'autre part dit qu'il était forcé d'admettre que la preuve d'alibi dans l'affaire Barrett était sujette à de graves doutes.

S'il n'y eut pas de doute, pourquoi les premiers témoignages eussent-ils été insuffisants à établir l'alibi? Le juge a résumé les débats d'une manière assez favorable dans l'affaire de Timothy Desmond.

Londres, 27.—Les dernières nouvelles de Magdala sont que 14,000 indigènes ont mis bas les armes. L'intérieur de la forteresse de Magdala offrait une vue splendide et extraordinaire. La place brillait presque d'un éclat barbare. Les soldats anglais l'ont pillée immédiatement. On y a trouvé quatre couronnes royales faites d'or solide et puis $20,000 en argent, des milliers de pièces d'argenterie et des lots de très riche bijouterie.

Marchés européens.

Londres, 27 au soir—Fonds étrangers sans changement.

Liverpool, 27 au soir—Coton à prime aussi ferme. Upl. 12 7/8 à 13. Orléans 13 1/8 à 13 1/4. Upl. sur mer 13 1/4.

Havre, 27 au soir—Coton actif et en hausse à 7.51 sur les lieux et à venir.

Marchés américains.

New York, 27—Coton calme. Mid. 33 à 33 1/2. Farine à 33.

New York, 27—Argent facile et abondant. Prêts sur demande 6 à 7. Escompte de 7 à 8. Or, calme à 39. Pas de demande pour le sterling à 110. Fonds publics actifs et forts, et fermés en hausse. 5-20, 112.

Louisville, 27—Vendu aujourd'hui 89 b. de tabac. Tabac en feuille, actif. Farine superfine 8 75. Porce 28 25. Bacon 14. Graisse 18. Whisky, inactif et nominal. Temps clair et chaud.

Cincinnati, 27—Farine de famille 11 50. Maïs 92 à 95. Beurre 35 à 40. Pommes de terre 3 60. Foin 12 à 15. Temps clair et chaud.

St Louis, 27—Tabac sans changement. Bacon, 13 1/2. Jambons au sucre 20 à 21. Graisse 18. Temps clair et chaud.

Charleston, 27—Coton en bonne demande Prix fermes Vendu 1250 balles. Mid. 31 1/2 à 32. Reçu 31 balles.

Savannah, 27 Coton ferme. Vendu 394. mid. à 31 1/2 et 32. Reçu 791.

Mobile, 27—Coton avec demande limitée Marché ferme Vendu 100 balles. Mid. 33. Reçu depuis samedi, 638. Le coton qui arrive maintenant sur le marché vient exclusivement de Montgomery et de Selma. Il ne vient rien ou presque rien des plantations.

Nouvelles diverses.

Philadelphie, 27.—La bouilloire des moulins à fer laminé de Pennsylvanie a fait explosion aujourd'hui, tuant trois personnes, en blessant quatre grièvement et plusieurs autres légèrement.

Cincinnati, 27—La partie de pugilat entre Keating et Hollywood a eu lieu aujourd'hui Keating s'est démis le poignet à la seconde reprise, et a ainsi perdu la partie.

Baltimore, 27—Saml. H. Wentz qui confesse avoir détourné des fonds de la banque nationale des Artisans, a reçu son pardon du Président.

Jackson, 27 - La Convention a discuté aujourd'hui divers bills d'intérêt local.

Richmond, 27 - Le général Schofield a nommé aujourd'hui les nouveaux aldermen et officiers de ville de Norfolk et Staunton, Charles E. Mollan, maire de Frédéricksburg et, E. Sykes, maire de Norfolk.

Le général Schofield n'a pas préparé de réponse aux accusations de l'ex gouverneur Pierpont, d'être un obstacle à la cause de l'Union dans l'Etat. Schofield pense que cela ne vaut pas la peine qu'on y fasse attention.

Cheyenne, 27—Les écuries de la cavalerie ici ont brûlé aujourd'hui avec 65 chevaux.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 27—Descendant, le steamer Republic, à 8 h. P. M. Fleuve stationnaire.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Londres, 27, après-midi. Temps délicieux, favorisant les récoltes.

Les nouvelles abyssiniennes améliorent les finances.

Coton et céréales sans changement.

Washington, 27.—Chambre—Rien n'a été fait.

Sénat—A la cour, après le rejet de plusieurs propositions sur la liberté à donner aux sénateurs de prendre la parole, toute l'affaire est renvoyée à la fin des plaidoiries. Stevens alors prononce son discours.

Londres, 27—Des avis d'Abyssinie, plus récents, disent que Théodore et son fils sont prisonniers et que beaucoup de choses précieuses ont été prises à la forteresse de Magdala. Les Anglais se retirent du pays.

New York, 27.—Argent 6 à 7 p. 0/0. Coton ferme. Or 139.

(*Dépêches de dimanche.*)

Londres, 26—Des dépêches fort importantes viennent d'être reçues d'Abyssinie. Une bataille a eu lieu le Vendredi Saint, devant Magdala, entre les troupes anglaises et les forces abyssiniennes, ces dernières ont été battues et se sont repliées sur la ville. Leur perte a été fort lourde.

Le lundi suivant, le général Napier a fait attaquer la ville qui a été prise d'assaut.

Le roi Théodore a été tué. Nombre de ses guerriers ont été tués, blessés ou faits prisonniers. La capitale tout entière est restée au pouvoir des forces anglaises. La perte des Anglais est faible.

Tous les prisonniers anglais ont été trouvés dans la ville et mis en liberté. Ils sont bien portants.

On attend incessamment le retour du général Napier.

Paris, 26. La flotte française dans les eaux du Japon doit être augmentée, et des ordres à cet effet ont été donnés pour le ministre de la marine.

On croit que beaucoup d'officiers de marines américains seront présents à l'ouverture de l'exposition nationale de marine au Havre.

Une dépêche de Sidney, Nouvelle Galle du Sud, en date du 31 mars dit que le prince Alfred se remet des effets de sa blessure. Le comte de Stockburg, ministre actuel de Russie à Vienne, a été nommé pour succéder au baron de Badberg comme ambassadeur russe à Paris.

La Havane, 26.—Les derniers avis du Mexique disent que beaucoup d'étrangers ont été arrêtés pendant le mois dernier. Cinq seulement ont été expulsés. Negrete, avec 800 hommes, est en guerre ouverte contre le gouvernement Les hostilités continuent dans la Sinaloa. Les révolutionnaires ont 3,000 hommes, le gouvernement en a 5,000. Le parti d'Ortega fait de grands efforts pour se joindre à Negrete et aux autres chefs. Les diligences quittant la capitale sont régulièrement volées.

Le commerce de la Vera Cruz et d'autres villes est paralysé. Les vers ont détruit la récolte du coton.

San Francisco, 26. Des avis du Mexique disent que Jimenez s'est soumis au gouvernement et a débandé ses troupes. Les troubles à Sinaloa continuent.

La guerre de race à Belize continue. Les Anglais gagnent du terrain.

Washington 26—Brownlow a écrit une lettre disant que si Fowler vote pour l'acquittement, la Législature demandera sa résignation. On cause aujourd'hui du compromis au moyen de la censure, ce qui n'aboutira probablement à rien. Stevens dans son discours dira que la plus légère punition est la révocation d'office.

Savannah, 25—Vote en ville: 2615 radicaux, 2461 conservateurs; constitution 2619, contre 2450. Majorité pour les Radicaux dans le comté et la ville jusqu'ici, 1800. Plusieurs rixes ont eu lieu hier soir. La police a fait feu sur la foule et de nombreuses arrestations ont été faites.

Augusta, 26. Les Radicaux disent que Bullock sera élu par 20,000 de majorité.

Wilmington, 25—Le résultat des élections est toujours incertain.

La lutte est entièrement très serrée. Il y a eu beaucoup d'excitation pendant ces deux jours, mais pas de désordres. Les retours indiquent que la Législature sera également divisée.

Avril 26. On en sait assez pour dire que la Constitution sera adoptée à une faible majorité. Les conservateurs en conviennent.

L'honorable Wm Burdsn est probablement le seul conservateur élu au Congrès. Sa majorité est de 2,500.

Richmond, 26—Un télégramme de Charlottesville annonce la mort de l'honorable Wm C. Reve, ancien sénateur de la Virginie et ministre ou France, à l'âge de 75 ans.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 27 avril.

L'ouverture de la semaine n'indique pas la cessation du calme.

Le sterling a fléchi avec l'or. Les quelques ventes annoncées sont: une somme en traite-connaissement à 151 1/4, 3,500 livres en commercial No 1 à 151 3/4, 1,000 livres dito à 152, 3,000 livres de banque se sont vendues à 152 7/8 et 1,800 dito à 151—Dans le change sur France, 60,000 francs de banque à 3 50.

Les ventes de change américain à vue sur New-York embrassent $150,000 à 3/8, $12,000 à 1/4 et $10,000 à 1/8 de prime. $25,000, à 60 jours de date, sur New York, à 1 1/4 d'escompte.

L'or a ouvert, à New York, à 138 3/4, puis il a haussé et, à la clôture, était à 139. Ici, on a vendu $3000 à 139 1/2, d'autres montants à 139 5/8 à 139 3/4 et, à une heure plus avancée, $3000 et $5000 à 140. Il ne s'est rien fait dans l'argent.

Les billets de ville se sont vendus en grandes quantités, à des prix irréguliers. Au Board, le samedi soir, $4000 à 27 1/2 et $5000 à 27. Aujourd'hui, au Board de midi, $10,000 à 27. Au dehors, $27,000, en deux lots, à 26 3/4, $18,000 en trois sommes, à 26 1/2; vers la clôture, $6000 à 27 et $3000 à 27 1/2.

25 actions de la compagnie de chemins de fer de la ville se sont vendues à $160, 5 bons de la ville, pour chemin de fer, à 65 cents et un bon de levées de $1000 pour $400.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Lundi soir, 27 avril 1868.

Coton—La demande a été bonne, mais pas générale, aujourd hui. Les télégrammes de Liverpool, du matin, nous ont appris que le marché en question était animé ayant pour prix dominans 13d pour l'Uplands et 13¼ d pour l'Orleans middlings. A l h. P. M le marché n'avait encore éprouvé aucun changement. Ventes estimées à 15,000 balles. L'Uplands flottant est coté à 13 3/8 d.

Le marché de New York a été ferme aujourd'hui à 33 à 34 c pour le middling.

Les ventes sur notre marché ont embrassé environ 2000 balles à peu près aux prix de samedi, lesquels sont: 30½ à 31 pour le good ordinary, 31½ à 32 pour le low middling, et 32½ à — pour le middling.

Quelques facteurs persistent encore à demander des chiffres plus élevés, mais, par contre, d'autres ont accepté aujourd'hui les mêmes offres qu'ils avaient repoussées samedi

Les affaires opérées samedi ont embrassé un montant de 3350 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles	15256	
Reçu aujourd'hui	1624	
" précédemment	636978	
Cotons avariés, épars, &c, &c.	3239	
		641841
		657091
Expédié aujourd'hui	—	
précédemment	595617	595617
Stock en mains		61480

Sucre et mélasse—La seule vente qui ait eu lieu aujourd'hui a été celle d'un lot de 100 caisses de sucre de Cube des Nos 14 et 15 à 13 c la livre. Le sucre de la Louisiane est coté en détail à 15½ c la livre de prime, 16½ c pour le jaune clarifié et 17½ c pour le blanc. Samedi, un chargement de 275 boucauts de melasse de Cube s'est vendu à 16½ c, et aujourd'hui 17 bts ont changé de mains à des conditions privées, mais qu'on dit comprendre des chiffres au-dessous de 45 c. le gallon.

Arrivages de l'ouest—Les steamers Argosa et Louisville, de Cincinnati sont arrivés ici depuis notre revue de samedi.

Farine—Le marché n'a montré que peu ou point d'animation aujourd'hui, et les ventes principales se sont bornées à 100 barils de triple extra à $12 25 et 100 barils de double extra à $10 à $10 25 le baril. Les prix de la farine étant relativement au-dessous de ceux du blé les détenteurs sont fermes dans leurs vues et emmagasinent leurs approvisionnemens. La superfine est cotée nominalement à $9 25, la double extra à $10 le baril.

Maïs—Le marché est ferme et la demande bonne. Samedi soir—mais on ne l'avait pas annoncé—2908 sacs de l'article ont changé de mains dans l'ordre suivant: 801 de blanc à $1, 800 do à $1 01 et 1700 de jaune à $1 07½ c le boisseau. Aujourd'hui 7000 sacs ont été vendus comme suit: 2000 de blanc mélangé à $1 01, 2500 de blanc à $1 02, 700 de jaune à $1 07½, 900 de jaune à $1 07½, 100 à $1 09 et 500 de blanc à $1 02 le boisseau.

Avoine—Le marché est ferme et les prix de l'article ont une tendance à la hausse. Ventes, aujourd'hui de 850 sacs, dont 100, 200 et 300 à 75 c et 50 et 100 à 77½ c le boisseau.

Son—La demande de son est bonne, mais les prix offerts sont plus bas. Aujourd'hui, il s'en est vendu 850 sacs, dont 500 à $1 55, 50, 100 et et 200 à $1 60 les cent livres.

Foin—Le foin prime et la qualité de choix sont rares et en demande. Le beau foin de l'Ouest se vend au commerce à $19 à $20 le tonneau.

Porc—Le mess est tenu à $29 50 le baril, mais il ne se fait que des affaires en détail à ce prix. Un lot de 100 barils de mess—devant arriver—s'est vendu à $26 75 le baril.

Bacon—Les épaules sont tenues en détail à 14 cts, les côtés clear ribbed 17¾ à 18 cts, les côtés desossés 18¼ à 18¾. Mais il ne se fait que peu d'affaires dans cette branche.

Saindoux—L'approvisionnement de saindoux prime à choix est faible, l'article est en demande et les prix en ont une tendance à la hausse, 40 tierçons de saindoux de choix se sont vendus à 19½ cts la livre. Le détail se fait à 19½ cts et en barillet 20 cts la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 28 avril 1868.

Arrivé, hier—215 boeufs du Texas, 140 veaux et vaches d'un an, 7 cochons et 16 vaches laitières.

Vendu — 196 boeufs du Texas, 245 veaux et vaches d'un an, 83 cochons et 3 vaches laitières.

A vendre—589 boeufs du Texas, 318 veaux et vaches d'un an, 917 cochons, 457 moutons et 28 vaches laitières.

Boeufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net.	12 à — 15	
do do 2me qualité, par tête	45 à — 65	
Boeufs du Texas, 1re qualité par tête	55 à 70 00	
do do 2me qualité, par tête	40 à 50 00	
do do 3me qualité, par tête	25 à 30 —	
Cochons par livre, gr.	7 à — 11	
Moutons 1ère qualité par tête	8 à 9 00	
do 2me do do	5 à 6 00	
do 3me do do	3 à 4 00	
Vaches à lait, de choix, par tête	80 à 125 00	
do de 2e qualité, par tête	50 à 60 00	
Veaux d'un an, par tête	5 à 10 00	
Veaux de lait par tête	5 à 10 00	
Chèvres par tête	1 50 à 4	

MARIÉ le 18 avril, à l'église Ste Anne, par le Rév. Père Tumoine, M. William Leopold Le Bon à Mlle Louise-Adonia Gautier, tous deux de cette ville.

Décédé hier, à heures de l'après-midi, Dieudonné Benoît, natif de Namur, Belgique, à l'âge de ans.

Ses amis et connaissances sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 28, à 11 heures du matin.

Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Bourbon, 129, entre Toulouse et St Pierre.

De la part de ses camarades et amis, les artistes du Théâtre de l'Opéra.

$100,000

DE BILLETS DE VILLE

Seront achetés au plus haut prix du marché, AU BUREAU DE CHANGE De J. BRETTE, 6......RUE ST-CHARLES......6

Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.

Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26 avril—2mPP

AVIS.

J'AI vendu, aujourd'hui, tout mon intérêt dans la maison d'encan du No 46 de la rue de Chartres à H. SCOTT, qui en continuera les affaires. Les personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre l'ancienne maison sont priées de les présenter, et les personnes qui me doivent sont priées de s'adresser à M. H. Scott. A. FEIBER.

Nile-Orléans, 27 avril 1868.

Je continuerai les affaires d'encan de M. Feiber, au même local (No 46 de la rue de Chartres). Tous les comptes dus à l'ancienne maison doivent m'être payés et les personnes qui ont des réclamations contre elle sont priées de me les présenter.

H. MARKS est toujours l'encanteur. 28 avril H. SCOTT.

CONSERVEZ LA FRAICHEUR.

LES CRUCHONS ESPAGNOLS

Sont économiques en été.

AVIS AUX FAMILLES.

A vendre au No 8 de la rue Toulouse, entre les rues Chartres et Levée. 28 avril—1m

$20 de récompense.

Volés, sur l'habitation du Couvent, en face des Casernes, deux chevaux, dont l'un noir, haut d'environ quinze mains et étampé R. B. sur l'épaule droite, l'autre gris, même hauteur, sans marques mais ressemblant à un cheval canadien. On suppose qu'ils sont au bas de la côte. La personne qui les ramènera au soussigné recevra la susdite récompense RICHARD REIN, 28 avril—2f Rue Ste Marie No 171.

Portefeuille Perdu.

PERDU—Samedi le 25 avril 1868 dans le Second District un portefeuille, contenant de 10 à 12 piastres en billets des Etats Unis, une licence pour un marchand de glace et plusieurs autres comptes, d'aucune valeur pour la personne qui l'aura trouvé. La personne qui l'aura trouvé est priée de le rapporter au bureau de ce journal, où il lui sera fait aucune question sur l'argent qui se trouvait dans le dit portefeuille, pourvu qu'il remette les papiers. De plus, il recevra une récompense de $5 28avril 3

Association des Dames de la Providence.

LES Dames de la Providence sont priées de se réunir pour affaires importantes, à l'Asile des Veuves, le MERCREDI 29 courant, à 5 heures P. M. 28 avril 2t Par ordre de la Présidente.

MME WILLMER, qui à l'aide du magnétisme a fait d'innombrables cures en Europe et en Amérique, offre ses services aux citoyens de la Nouvelle-Orléans. Les personnes atteintes de maladies chroniques, et les dames souffrant d'irrégularités ou stériles peuvent la consulter avec la certitude d'un soulagement. Consultations (strictement confidentielles) au No 227 de la rue du Canal, ou s'adresser à la boîte 3112 du Bureau de Poste. 26 avril—1m

CONCLAVE ÆTNA No 15, S. W. M.

CE Conclave se réunira dans sa salle, rue des Remparts, entre les rues Dumaine et St Philippe, mardi soir, 28 avril, à sept heures et demie précises, pour affaires importantes. L'exactitude est requise. Par ordre du Très Excellent Chef. 27 avril—2t LOUIS A. RICHARDS, scribe.

AVIS.

P. CUSACHS, établi en 1831, a recommencé les affaires au No 231 rue Royale coin St Philippe, comme importateur et commerçant en DROGUES et MEDECINES, PEINTURES, HUILES et ARTICLES pour teinturiers, distillateurs, parfumeurs et artisans, et aussi en VINS et PRODUITS de l'Espagne et BOUCHONS de toute qualité et grandeur. Il se recommande à ses amis et au public en général. 28 avril—4f—D

SIROP PAR EXCELLENCE.

50 douzaines SIROP de FRAMBOISE, FRAISE, GROSEILLE, LIMON, VANILLE, ANANA, ORGEAT, etc., ainsi que du VINAIGRE FRAMBOISÉ. Toutes ces sortes de Sirops sont ma fabrique sous ma propre surveillance et sont garantis plaire par leur bon goût à tous ceux qui en feront usage. Les consommateurs peuvent avoir entière confiance dans leur supériorité. Goûtez-les et vous en reconnaîtrez la vérité.

A vendre par E. TURPIN, No 93, rue de la Vieille Levée, 26 avril—3f entre St Louis et Conti.

Attendu par le SANCHO PANZA, du Havre

25 caisses JUS de Framboise pour Sirop,
25 do do Fraises do
25 do do Groseilles do
25 do do Fraises pour Glaces et Sorbets.

A vendre par E. TURPIN, No 93, rue de la Vieille-Levée, 26 avril—3f Entre St Louis et Conti.

De la lumière! De la lumière!

HUILE SEPTOLINE! HUILE SEPTOLINE!

HUILE DE LAMPE SEPTOLINE.

C'EST l'huile la plus sûre, celle qui donne la lumière la plus douce la plus brillante, qui ne graisse ni ne salit l'étoffe la plus fine.

Elle ne fait pas explosion.

L'huile Septoline peut se brûler dans une lampe à huile de charbon en y adoptant le bec perfectionné dont le prix est couvert par l'économie qu'on fait en achetant le premier gallon d'huile

Le dépôt de l'huile Septoline est au No 15 de la rue Dauphine, près Canal.

On la trouve chez:
R. LUCKNER, coin Poydras et Remparts;
JOHN YOKUM, coin Thalie et Freret;
H. SPILLMAN, rue Baronne, près Julia;
HENRY BEHRENS, 509, Royale 3me District.

E. HOOPER, Agent général.

J. P. CROSS, propriétaire de la patente. 12avril—12 19 26 10 17 mai

A VENDRE.

UNE IMPRIMERIE ET UN JOURNAL HEBDOMADAIRE, français, qui se publie depuis dix ans dans l'Etat de New York. Cause de vente, nécessité pour le propriétaire de retourner en France. S'adresser au bureau de l'*Abeille*. 23 avril

ATTENTION!

GRAND SACRIFICE

AUX MAGASINS

Encoignure URSULINES et BOURBON.

ET

Encoignure CONTI et BOURBON.

L. ETERNOD,

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle, et au public en général, qu'à partir de LUNDI, 27 courant, il offrira son magnifique et immense assortiment de MARCHANDISES SECHES et de FANTAISIE à des prix très réduits, telles que: 100 pièces PERCALE française fond blanc, à 25 cts la yarde valant 35 cts; BAREGE et GRENADINE fantaisie, BATISTE, GRENADINE noire, 2 yardes de large, CLUNY noir et blanc, TULLE, LAMA, pour confection, grande largeur dito CACHEMIR noir et blanc; un assortiment de LINGERIE, POINTE, ROTONDE, Veste Bretonne, Marie-Antoinette en dentelle, Lama et véritable.

Aux Marchands de la Campagne. BONNE OCCASION.

200 douzaines de MOUCHOIRS madras véritable imitation, et BATISTE fil couleur, et une infinité d'articles de fantaisie trop longs à détailler. Le tout à des prix réduits.

L. ETERNOD. 26 avril—2f

A VENDRE.

Belle PROPRIÉTÉ à Mandeville, face au Lac. S'adresser à J. V. GOURDAIN, Courtier. 26 avril—1f No 16, Place de la Bourse.

Maison de campagne à louer,

Située à Mandeville, avec 5 chambres à coucher, cabinets, cuisine et grandes galeries. Le tout meublé et ustensiles de cuisine. Pour plus amples renseignements, s'adresser à M Joseph Vial, à Mandeville, ou au No 60 rue de la Douane. 25 avril—4f

Demande.

UN BON COUPEUR, ayant connaissance de la langue du pays, et avec de bonnes recommandations, peut trouver un emploi constant, en s'adressant à la Boite à clef. No 614, Post Office.

Un bon prix sera payé. 25 avril—10f

$50,000 en Billets de ville.

LE soussigné paiera le plus haut prix du marché pour ce montant en billets de la ville et autres obligations de la corporation. F. D. RULEFF, 25 avril—3f 124 rue Gravier.

DEMANDE.

ON demande une femme respectable pour être la compagne d'une dame et sa fille et pour les servir. On préférerait une française. S'adresser au No 152 de la rue Baronne, coin Lafayette, entrée par la rue Lafayette. 25avril—3f

Demande de place.

UNE DAME qui a été au service de l'impératrice Charlotte, désire trouver une place dans une famille pour garder les enfants. Elle peut enseigner l'espagnol, l'allemand et les éléments de la musique. Elle fournira de bonnes recommandations. S'adresser à Mme Adélaïde Antonelli, rue St John No 173, près du marché Poydras, ou au bureau de l'ABEILLE. 23 avril—3f

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE St.-CHARLES, No 19, Nouvelle-Orléans, entre les rues Commune et Canal, D. M. STELLA, Propriétaire. 8 fév—1an

J. Hernandez,

COURTIER,

11.........rue Carondelet.........11

A constamment des billets de l'Etat et de la ville, des landats etc. 2 fév—3m

Avis.

GRANDE DEMANDE D'ACHATS DE PROPRIÉTÉS dans le carré de la ville et autres Districts. Aussi, Fonds à placer sur hypothèque à des taux raisonnables, à l'office de J. SAUVAGE, Courtier, No 111, Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti. 24 mars—2m

Pension.

ON prendra des pensionnaires dans une maison de premier ordre, avec ou sans chambres, à des conditions très modérées pour les mois d'été. S'adresser au No 48 de la rue Bourbon. 2 avril

INSTITUTIONS.

Institution Audubon,

Dirigée par M. A. DARROT.

137.........Rue Dumaine.........137

Entre Bourgogne et Remparts

DES professeurs de mérite reconnu sont attachés à l'établissement. 21avril—1m

INSTITUT IRVINGTON,

A IRVINGTON (New York)

CETTE pension (française et anglaise) de jeunes gens, dirigée depuis 14 ans par M. Bayaux, est à 20 minutes de New-York. Cette ville située sur la rivière Hudson, à vingt-trois milles de la ville de New York, et ancienne résidence de Washington Irving, est célèbre pour sa salubrité et sa beauté.

Les cours d'études embrassent toutes les branches anglaises ordinaires, les langues classiques et les langues modernes enseignées pratiquement. Le français est la langue de l'école. Pour les circulaires, s'adresser à A. BOURSAUD, principal.

Référence Elliot & McKeever, rue de la Commune, No 180. 22mars—1m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21aout—1an

COLLEGE DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette Institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français. Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs exercés.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent à assidues soins particuliers.

Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, le calcul de commerce et l'étude de l'Anglais et du Français—Prix $4.

Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Bourbon et Bourgogne.

$10,000 de Récompense.

VOLÉ, AUJOURD'HUI, A LA BANQUE DU CANAL un paquet fait pour la Compagnie d'Express du Sud, adressé à M. MORGAN'S SONS, New York, contenant CINQUANTE MILLE ($50,000) piastres en billets "Legal Tender" de mille ($1000) piastres, numérotés comme suit:

2,775*	8,059	13,903*	23,725*	38,339*
3,119*	8,591	14,235*	25,959*	38,747*
3,515	8,903	15,211	28,323*	39,307*
3,907*	10,015*	16,543	28,415*	39,343*
4,047	10,203	16,731*	28,487*	40,059*
4,567	10,219*	16,847*	30,223*	40,619*
5,227	11,403	18,403*	30,463*	40,831*
5,363*	12,019*	19,131	31,879*	41,851*
6,727	12,147*	19,195	31,511*	41,999*
7,295	13,619*	23,135*	37,839*	45,551*

Le tout daté du 10 mars 1862, lettre C.

Le public est prévenu de ne pas accepter les dits billets La susdite récompense est offerte à quiconque fera recouvrer l'argent.

* Bilets de nouvelles séries.

Nile-Orléans, 26 mars 1868.
28mars—1ms CH. JUMONVILLE, caissier.

AGENCE GENERALE

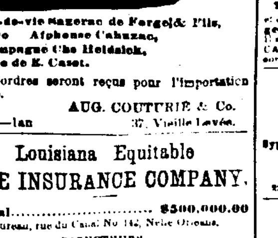

Eau-de-vie Sazerac de Forge & Fils, Do Alphonse Cahuzac, Champagne Chs Heidsick, Porto de E. Casot.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Co. 27fév—1an 37, Vieille Levée.

Louisiana Equitable LIFE INSURANCE COMPANY.

Capital.........$500,000.00

Bureau, rue du Canal No 142, Nile-Orléans.

DIRECTEURS.

John Pemberton, W. S. Pike, Edward Rigney, E. A. Tyler, J. W. Stone, W. B. Schmidt, C. H. Slocomb, A. Thompson, Alexander Marks, F. Delbondio, Philip Meyer, C. F. Girardey, George A. Fosdick, Marshall J Smith, Edward Barnett

Joseph Ellison, président; W. S. Pike, vice président; T. M. Deane, agent général, W. P. Harper, secrétaire.

Cette Compagnie, incorporée en vertu des lois de la Louisiane, est actuellement prête à entrer en opération et elle présente respectueusement ses titres au patronage du public.

Organisée dans la ville de la Nouvelle-Orléans par des citoyens favorablement connus, et identifiés avec le pays par le placement de capitaux, la Compagnie s'est fait un but droit d'intituler Compagnie d'Assurance sur la Vie, de la Louisiane.

Les privilèges de la Charte sont assez étendus pour faire toute espèce de contrats et d'arrangements pour des assurances sur la vie des personnes et pour émettre des polices d'assurance de toute espèce et de toute nature pour l'assurance de la vie humaine—ce qui donne ainsi toutes les facilités qui peuvent être accordées par d'autres compagnies sur la vie ayant leur siège ailleurs.

Elle a le pouvoir d'émettre des polices aux femmes et aux enfants sur la vie de leurs maris ou de leurs pères libres de toutes réclamations, ce qui constitue un moyen de garantir aux femmes et aux enfants contre le malheur d'un legs sans ressources. Les négociants et accordant un mode de toutes sortes, facile à leur accorder à des gens honnêtes, par ce moyen, un crédit additionnel sur leur commerce. Les artisans, les ouvriers, et les journaliers auront ainsi la facilité de mettre leurs familles à l'abri du besoin, en cas où la mort viendrait les surprendre, par de petits paiements ou des placements, ce qui leur évite la nécessité de mettre de côté des sommes qu'ils seraient autrement obligés de réserver pour cet objet.

Indépendamment de ces nombreux avantages, la Compagnie a adopté le système le plus parfait connu pour permettre aux assurés de constituer à eux-mêmes ou à d'autres une rente viagère et de parer aux besoins et de sécurité qu'on n'en peut trouver dans les caisses d'épargne les mieux administrées.

Convaincus que c'est le voeu aussi bien que le devoir de chaque citoyen d'accorder son patronage et son encouragement aux corporations qui ont en vue la prospérité des capitaux et de l'industrie du pays, les administrateurs de la Compagnie annoncent qu'ils sont prêts à commencer leurs opérations actives et qu'ils seront heureux d'entrer en relations avec leurs concitoyens et le public.

Nouvelle-Orléans, 11 avril 1868 12avril—6f

Loterie de l'Etat de la Georgie,

Au profit de l'Asile des orphelins de maçons.

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 27 AVRIL

—No 250.—

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
20	71	46	7	74	9	35	6	75	78	36	2			

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionnalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les taxes ainsi que les tirages officiels reçus d'Augusta se trouvent au "General Office," No 15 Commercial Place, où l'on peut les voir.

Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.

DAVE C. JOHNSTON, Agent. 12avril—1m

HOTELS RESTAURANTS &c.

Ancienne Maison Lestrade — (Mandeville.)

FRANÇOIS COLOMES, SUCCESSEUR.

F. Soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis en particulier, qu'il vient de faire l'ouverture de cette maison, qu'on y trouvera, comme par le passé, tout ce qu'il y a de plus fin et de plus délicat pour les gourmets. La plus grande attention sera donnée au choix des vins et liqueurs. Les prix sont de deux piastres par jour à table d'hôte—vin compris. L'établissement est aussi pourvu de chevaux et voitures à la disposition des voyageurs ou pensionnaires.

NOTA—Eau minérale des sources d'Abita. 21av—1m

ORLEANS EXCHANGE.

RESTAURANT-HOTEL, A MANDEVILLE, rue Girod, en face du wharf.

Le soussigné, employé dans les restaurants les plus renommés de la Nouvelle-Orléans, fera SAMEDI 25 avril l'ouverture d'un grand Restaurant Hôtel à Mandeville. A cet établissement de premier ordre sont attachés un Café un Billard un Tir au pistolet et un Service de voitures. Les voyageurs seront traités comme on l'est dans les premiers hotels. On les conduira chercher en voiture, avec leur bagage (sans frais), à l'arrivée du bateau, et on les ramènera au départ.

24 avril—1m F. AUGUSTE.

RESTAURANT BARTHE,

A MANDEVILLE.

Le Restaurant Barthe sera ouvert au public le SAMEDI 25 avril. Les personnes qui visiteront cet établissement trouveront une table d'hôte, servie une demi heure après l'arrivée des bateaux à vapeur et une heure et demie avant le départ. Les personnes qui ne voudront pas suivre la table d'hôte pourront se faire servir dans les salons qui seront réservés à cet effet. Excellents Vins et Liqueurs.

Chambres garnies. Prix modérés.

☞ Chambres à bains, chaloupes de pêche, bateaux de promenade (à la voile et à rames) gratis. 25 avril—1m

AUGUSTE BROUÉ

CAMPEMENT, RESTAURANT

221 Rue de Chartres 221

Près de la rue Dumaine.

M. Auguste Broué fait savoir aux amateurs que l'on trouvera tous les matins et tous les soirs, à son restaurant, le fameux, dit indien Currie de Volailles, à la mode des Indes de Malabar.

☞ Bonne table, bon vin et prix réduit. 28mars—1m

Hôtel de Pointe Claire.

CE célèbre hôtel sera ouvert vers le 15 mai. Le propriétaire se flatte que la réputation de l'établissement sera en outre à toujours été avant la guerre.

Pointe Claire est un des endroits les plus salubres du Sud, ainsi que le prouve les grandes épidémies qui ont sévi à la Nlle-Orléans et à Mobile en 1853, 1858 et 1867. Il ne s'y est pas déclaré un seul cas de fièvre jaune.

Les bains de mer surpassent tous ceux des bords du golfe. Les bains sont à quelques pas de l'hôtel. Les pensionnaires peuvent demander, en tout temps, des bains d'eau de mer.

Le poisson et les huîtres y abondent pendant toute la saison.

Les propriétaires de voitures et de chevaux y trouveront d'excellentes écuries.

On s'est assuré un corps de musiciens pour les danses du soir.

Un beau steamer à basse pression fera le service régulier entre Mobile et Pointe Claire. Il partira tous les jours de Mobile.

—PRIX—

Par jour ....$4.
Par semaine ....$25.
Par mois ....$100.

Le propriétaire invite sincèrement le public de l'appui accordé au Battle House et espère qu'il lui sera continué.

A. M. GODFREY, propriétaire de l'hotel de Pointe Claire, et du Battle House de Mobile 19avril—1m

DENTISTES.

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE 186 ....RUE DU CANAL.....186 entre Bourgogne et Remparts, ou il continue toutes les opérations dans l'art du dentiste.

On parle français, en espagnol et en anglais. 10 mai—1f PF

Le Dr. F. H. Knapp,

Chirurgien dentiste,

A transporté son atelier au No 127 de la rue Carondelet, où il exercera toutes les branches de sa profession d'après les derniers perfectionnements. Le succès de ses opérations depuis vingt-sept ans est assez connu à la Nlle-Orléans pour qu'il ne soit pas besoin d'en parler. Il extrait les dents positivement sans douleur et sans le moindre danger. 12nov—6m

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal, près le Lycée.

Extraction des dents sans souffrance au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

Dr. C. BLANCKE

416 & 418.....Rue St-Charles......416 & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire

ALUMINIUM! ALUMINIUM!

La découverte la plus récente du siècle,

GRAND SUCCES!

LE Dr. C BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dentiers artificiels montés sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les autres montés sur or et sur argent, ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides. 26 mars—1an

MALADIES DES YEUX.

LE DR HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux.

Consultations de 11 à 2 heures au No 140 rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures 16 nov—6m—4f

A LOUER:

ECURIE, REMISE et GRANDE COUR, propres pour chevaux, voitures, wagons, charrettes, drays, &c. S'adresser à M. J. Barre, sellier, rue Bourbon 284, entre Dumaine et St-Philippe.

J. Barre annonce au public qu'il a reçu un assortiment de sellerie, harnais, selles, brides et articles de chasse par le steamship Pantheon, venant du Havre.

Rue Bourbon, 284, entre Dumaine et St-Philippe. 28 fév—3m 21

A Louer,

Le magasin situé rue Bourbon, No 57, entre les rues Conti et Bienville, dernièrement occupé par MM. St Amant & St Cyr.

Le dit magasin sera loué avec toute l'installation qui s'y trouve telle que: étagères, vitrines, comptoirs &c., gaz, coffre-fort, &c. &c.

Pour les conditions, s'adresser à D. B. MACARTY, 16 avril—15f 57 rue Bourbon.

A louer,

La maison située à l'angle des rues Française et Claiborne, ayant 6 pièces avec cheminées, une cuisine double, trois chambres à domestiques, deux petites caves. Aussi, un terrain attenant à la propriété ci-dessus. Pour les conditions s'adresser rue Claiborne, entre les rues Française et Champs Elysées, ou à M. T. G. Roberts, au bureau du Shérif. 8 avril

A louer.

A LOUER possession immédiate, jolie maison de résidence récemment réparée, située coin Ste-Anne et Roman.

S'adresser à A. CARRIERE & Co. 7avril—15f 15 rue Bienville.

A Vendre,

Une belle résidence de campagne, située à Lewisburg paroisse St-Tammany est offerte à des conditions raisonnables, de même que les meubles, la batterie de cuisine, voitures, chevaux, vaches, &c.

S'adresser au No 225 rue St-Philippe, encoignure Robertson 31mars—1m

A Louer ou à Vendre,

Une jolie RÉSIDENCE d'été située sur la rivière Tchefuncte à trois milles au dessus de Madisonville, comprenant une maison de maître à étage, une cuisine et dépendances, un wharf, une cale à bois. La propriété contient 25 acres environ, une grande partie boisée et est à proximité d'une source.

Cette résidence sera louée toute meublée pour la saison d'été, à des conditions avantageuses.

S'adresser au bureau de l'ABEILLE 22 avril

L. CRESSON,

PEINTRE.

103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra.

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ: Images, chapelets gravures, tableaux. &c. &c. Il se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, de toute &c.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Lèpre, Scrofule, Scorbut, etc., etc.

E. GAUDOZ, Pharmacien de l'Université de Paris 21 aout Rue Conti et Bourgogne

R. C. BARROW,

AGENCE DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES

—ET—

Agence Générale. Bureau,

15.........Rue Carondelet.........15

SE charge de l'achat, de la vente et du louage de propriétés de ville et de la campagne, et se charge de la recouvrement de loyers, &c. 23 janv—3m

Bois, Charbon, Sable, &c.

J. C. KATHMAN,

(*Fabrique de Toits des Trois-ques*),

Marchand de Charbon, Charbon de Bois, Coke, sable blanc et Bois de Chauffage,

RUE BIENVILLE, No 221,

Coin Marais, Nlle Orléans.

LES ordres laissés à l'endroit indiqué plus haut et dans la Boîte 53 du Mechanics' Exchange, seront remplis sans délai 24 mars—3m

BOIS DE CONSTRUCTION.

GEORGE MERZ.

Moulin à raboter et chantier de bois de construction.

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin

DU Bois préparé et brut, des châssis des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix. Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 19juil—1an

Bois de choix pour comptoirs, etc

DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs à vendre à des prix raisonnables pour clore une consignation. A vendre également, un fort lot de pin jaune pour planchers et plafonds.

ALEX. McCONNELL, rue Carondelet No 184.

JACOB OTT Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les cuves.

Les ordres laissés au No 36, Cercle Tivoli, ou chez A. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés promptement. 13 nov—1an

Tirage de la Loterie de l'Etat de Kentucky

POUR LE 27 AVRIL — CLASSE 4.

Plan de Police

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
56	35	50	31	49	52	57	4	69	16	5	62		

Le soussigné donne les renseignements et paie le lot gagnants de toutes les loteries légalisées.

C. T. HOWARD.

Marchand de billets de loterie

Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. — Le public est averti que les tirages des loteries de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York dans l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St. Louis et d'autres journaux; que les tirages seront toujours exacts. 24 avril—1m

A. SORRÉ,

53 RUE DE CHARTRES Nlle Orléans 53

42 Paradis Poissonnière, PARIS

NOUVEAUTES de PRINTEMPS

Reçu par le steamer "GUYANE" un assortiment de nouveautés pour dames et couturières. 24 avril—au 1er mai

Revenu Intérieur des Etats-Unis

Bureau du Percepteur du Premier District de la Louisiane

Nouvelle-Orléans 26 avril 1868

AVIS est donné que j'ai reçu de l'Assesseur de ce District la liste des "taxe spéciale" (à titre de licences) pour l'année commençant le 1er mai 1868 et expirant le 5 avril 1869. Les personnes qui n'auront pas payé leur "taxe spéciale" le 2 mai, un intérêt de un pour cent par mois sera perçu en plus et une amende de $500 pour faire un commerce sans être munies de la licence.

Les pénalités imposées par la loi seront rigoureusement exécutées contre tous ceux qui ne acquitteront pas dans le délai indiqué. Les paiements doivent être faits dans le No 5 de la Douane.

JOS. G. P. SUMNER,

Député agissant en l'absence de James B. 26 avril Steedman percepteur.

ENTREPOT DE TAPIS 19 rue de Chartres

A. BROUSSEAU & CO.

Importateurs, offrent à Bas Prix:

TAPIS—Anglais et américains de toute espèce, toiles cirées, à meubles, et émaillées

NATTES—500 rouleaux nattes de Chine, 100 pièces de coco.

STORES—Couvertures de tables et de pianos.

DESSUS DE TABLE—Druggets toile et feutre

RIDEAUX—Dentelles, Reps tapisseries damas &c.

COUVERTURES DE MEUBLES toile et coton, à raies, &c.

CORNICHES Bandes Flèches &c. 26 sept

Revenu Intérieur des Etats-Unis.

Bureau du Percepteur du Premier District de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 18 avril 1868.

AVIS est donné que j'ai reçu de l'assesseur de ce District, le reste des taxes à assises (et maisons de dûes) sur les "revenus" de l'année expirée le 31 décembre 1867.

Les personnes qui ne paieront pas les dites taxes dans les vingt jours qui suivent la date de cette avis, seront sujettes à une pénalité de cinq (5) pour cent et à un intérêt de un (1) pour cent par mois jusqu'au paiement.

A moins d'un prompt paiement de taxes les pénalités seront rigoureusement exécutées.

Les paiements devront m'être faits à la Douane, salle No. 5.

Jos. G. P. SUMNER.

Député percepteur en l'absence de JAMES B STEEDMAN, 19 avril—10f Percepteur.

ST-AMANT & ST CYR.

INFORMENT respectueusement leurs clients et leurs amis qu'ils ont transporté leur MAGASIN à l'encoignure CHARTRES ET DUMAINE. 15avril—1m—PP

Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS étant assurés les services de M. PETER McKINLAY inventeur du meilleur plan à riz, et qui, depuis trente ans construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes à faire un service d'entreprise de moulin à riz et la préparation du riz pour le marché et à fournir les accessoires.

On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz de M. Kinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.

LEEDS & CO.

4dec—6m Au coin des rues Delord et Foucher.

Nattes, Nattes, Nattes.

GRAND RABAIS

POUR CAUSE DE LIQUIDATION

300 ROULEAUX NATTES de diverses couleurs, ainsi que des toiles cirées, etc. — D. BLANCHARD. A vendre par 17 avril—1m Enc. Toulouse et Dauphine.

Pois "Clayed" de la Caroline et Riz de la Caroline.

1500 Sacs Cow Peas de la Caroline du Sud. 75 boucauts Riz prime de la Caroline du Sud pour les planteurs arrivage de la saison, à vendre par PRICE, HINE & TUPPER 21avril—1m Rue Carondelet No 57

POUR BORDEAUX

Le beau trois-mâts français JEANNE capitaine Touzé arrivé et chargeant en port partira prochainement.

Pour passage de chambres et d'entrepont à fret avant de magnifiques emménagements, s'adresser à C. CAVAROC 19 avril—8f No 5, Passage de la Bourse

J. J. ALBERT,

60.....Rue Douane.....60

A toujours en mains un grand assortiment de Chapeaux de toute espèce: Feutre, Castor, Paille, Campêche, &c. &c.

convenables pour ville et délai de chaque saison.

VENTES EN GROS SEULEMENT. 9avril—1m PP

Bureau de la Compagnie d'Assurance Commerciale de la Nlle-Orléans

23 avril 1868

CONFORMÉMENT à la charte de la Compagnie, une élection de neuf directeurs pour l'année suivante sera tenue au bureau de la Compagnie, No 4 rue de la Bourse, LUNDI 4 mai prochain, de dix heures du matin à deux heures de l'après midi. GEO. D. STREET 21avril—sud-at Secrétaire

CASIMIRS, DRAPS et COUTILS EN DETAIL.

MM. E. GIRARD & COUTEUX,

33 rue de Chartres, encoignure Douane.

Offrent leur stock de Lainages de Printemps Draps légers, Mérinos et Coutils à des prix très réduits et appellent l'attention des acheteurs de ces articles.

Nlle-Orléans, 28 mars 1868. 28 mars—1m PF

Photographies. Photographies.

S. ANDERSON vient d'ouvrir au No 49 de la rue du Camp ses nouveaux ateliers. Il est à même de faire toutes les photographies les plus parfaites et à bas prix. Il sera heureux de répondre à tous les visites des personnes qui voudront faire les photographies des bateaux et des maisons en genre qu'on ne peut égaler ici.

Le public est invité à venir visiter sa collection et examiner les spécimens. S. ANDERSON.

Rue du Camp No 49. 26avril—1m

A Vendre,

OCCASION AVANTAGEUSE.

LE fonds d'un magnifique hôtel pouvant loger 40 personnes, situé dans le Second District de cette ville et comprenant tout l'ameublement du dit établissement à vendre avec ou sans bail. Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau de S. GUINAULT coin Bienville et Passage de la Bourse. 10 avril

Docteur V. Fortineau.

LE docteur V. Fortineau, de retour en Louisiane, après avoir reçu des certificats de cours de perfectionnement en médecine à Paris, a ouvert son bureau et sa résidence, rue Dumaine No 133, encoignure Bourbon.

Heures de consultation, de midi à deux heures. 25 mars—2m

Les Docteurs GAUDET et RANCÉ

S'occupent à Saint-Charles des maladies de femmes en général et d'une manière spéciale des maladies de l'Uterus ainsi que de la Chirurgie de la matrice et à toutes ses suites.

Leur cabinet de consultation est au coin de l'Ile Gaudet, Nos 183 et 185 rue Douane entre Bourgogne et Remparts.

Heures de Consultations.

Le Dr Gaudet de midi à 1 heure
Le Dr Rancé de 2 à 3 heures avril—1m

Smith & Leefe.

GARDNER SMITH a associé à son bureau rue Gravier No 137 les services de R. Leefe. Les associés feront toutes affaires de bourse, de banque ou de change. Ils feront des ventes d'actions à l'encan et de tous genres de biens et feront l'achat et la vente d'actions, bâtiments, marchandises, etc. pour leurs commettants. Ils feront aussi des ventes de biens.

GARDNER SMITH. BENJ. F. LEEFE.

Nlle-Orléans 4 avril 1868

L'HOMOEOPATHIE MISE A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE

LE PROPAGATEUR HOMOEOPATHIQUE à une série de deux années de publication, vient de paraître.

Ce journal se publie à Paris par le Dr Gaudet sous la direction de la médecine homoeopathique.

Pour souscriptions s'adresser à l'auteur rue Esplanade entre Bourgogne et Remparts.

POUR VERA CRUZ ET TAMPICO

La goëlette anglaise ELINA, capitaine John Johnson, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à S. FERNANDEZ & Co. 2avril Rue de la Vieille Levée No 57

Graines de tabac de la Havane.

GALCES vient de recevoir par le dernier steamer des SEMENCES de TABAC DE LA HAVANE, À ABAJO, de qualité supérieure. Rue de la Nouvelle-Orléans, No 188 rue des Remparts, N. O. 17avril—1m

Traitement Spécial DES MALADIES CHRONIQUES.

LE Docteur A. De BAUSSET se charge à forfait, des maladies anciennes, telles que: mauvais ulcères, dartres (fleurs blanches, blennorrhée, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chorée, Maladies de peau et des voies urinaires et la Surdité. Cabinet de consultations, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure. Résidence rue Orléans, No 76 14 avr—1m

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR des Roulières de Moulins à sucre des Chaudières à sucre des Moulins à scie et chez, des Moulins à riz, des Presses à coton des Vis de Newell, des Boucliers à fourneaux, des cercles, à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations de Bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

14 sept—6m LEEDS & Co.